COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS

COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DU DÉCÈS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

ALLOCUTION DU COPRÉSIDENT DENIS RACINE

Distingués invités,

Au nom de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, je vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie de commémoration du cinquantenaire du décès du général Charles de Gaulle.

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je salue nos invités d'honneur :

- M. Frédéric Sanchez : Consul général de France à Québec;
- M. Éric Marquis, Sous-ministre adjoint, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
- M. Frédéric Tremblay, Directeur de la Direction France, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
- M. Guillaume Pinson, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Université Laval;

M. Patrice Perdriat : Président de l'Association des Anciens Combattants et Soldats Français de Québec et représentant du Souvenir Français;
M. André Potvin, représentant de la Société historique de Québec;
MM. Paul Lacasse et Jean-L. Lefebvre, représentant le Réseau Québec-France;
Mme Anne Fortin, représentant le Centre québécois des affaires internationales;

ainsi que nos collègues et amis de la Commission.

Il y a cinquante ans, le 9 novembre 1970, à 19h 15, à Colombey-les-Deux-Églises, le général Charles de Gaulle rendait son dernier souffle.

« *Les chênes qu'on abat* » a dit André Malraux.

Les titres de Libérateur de la France et de Fondateur de la Ve République résument bien à la fois ses titres de gloire et son action en France.

Mais si celui qui a écrit « *Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France* », sa vision et son action ont aussi traversé l'Atlantique.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, malheureusement en trop petit nombre, covid oblige, c'est pour nous souvenir et souligner à l'occasion du cinquantième anniversaire

de son décès, l'héritage important qu'il a laissé au Québec et à ses citoyennes et ses citoyens.

Déjà de nombreux livres et articles ont détaillé cet héritage.

Sans aller dans les détails, ce legs compte au moins trois facettes importantes.

Son fameux cri « *Vive le Québec libre* » prononcé à l'Hôtel de ville de Montréal le 24 juillet 1967 au terme de son périple le long du Chemin du Roy, a été un électrochoc dans l'histoire de l'affirmation et l'émancipation du Québec. Du destin présumé de porteurs d'eau, il a donné aux Québécois et Québécoises une fierté, une légitimité, un allant qui ne se sont pas démentis depuis. Nous sommes devenus comme René Lévesque le disait : « *Quelque chose comme un grand peuple* ».

Il a accompagné le Québec sur la scène internationale. La Révolution tranquille comportait aussi une affirmation internationale. Avec l'ouverture de la Délégation générale du Québec en France en 1961, puis l'expression de la doctrine Gérin-Lajoie à l'effet que le Québec possède une juridiction dans le prolongement international de ses compétences internes, de Gaulle a mis tout son poids pour que le Québec fut invité officiellement à la Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie à Libreville (Gabon) en 1968, en dépit des embûches posées par le gouvernement fédéral canadien. Ceci s'annonçait comme le prélude de l'admission du Québec comme gouvernement-participant à l'Agence de coopération culturelle et technique en 1971, puis comme membre de l'Organisation internationale de la Francophonie en 1986 et enfin, avec un siège au sein de la délégation canadienne à l'UNESCO.

Dans ce dernier cas, la collaboration entre les gouvernements québécois et français a donné lieu à la fameuse *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, adoptée par l'UNESCO en 2005 et ratifiée à ce jour par 143 pays et l'Union européenne.

Sous son impulsion, une relation franco-québécoise s'est créée et est devenue étroite et féconde.

À titre d'exemple, ne citons que les organismes suivants qui ont concrétisé le rêve du général : l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le Réseau Québec-France et la Fédération France-Québec/francophonie et la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Aujourd'hui, les Québécois et les Québécoises se souviennent de tout ce que nous vous devons.

Merci, mon général. Votre nom est gravé en lettres d'or dans notre Histoire.

Vive de Gaulle !

DENIS RACINE

9 novembre 2020.